

Postes à l'étranger et en COM Recrutements 2015

Etranger

AEFE : expatriés

- Saisie du dossier de candidature et des vœux sur le site internet de l'A.E.F.E : **du 4 au 25 septembre 2014 inclus** : <http://www.aefe.fr/>
- Date de retour des dossiers par la voie hiérarchique pour les collègues en poste en France et à l'étranger : **26 septembre 2014**.
- Entretiens à l'AEFE :
- **du 19 au 20 janvier 2015** : pour les personnels en fonction dans le réseau AEFE (directeurs d'école, EMFE, CPAIEN).
- **du 4 au 13 février 2015** pour les personnels en fonction en France (directeurs d'école, EMFE, CPAIEN).
- Commission de recrutement (directeurs d'école, EMFE, CPAIEN) : **CCPCA le 3 mars 2015**.

[Liste des postes d'expatriés vacants à la rentrée 2015](#)

[Profils des postes d'expatriés](#)

[Le calendrier complet du recrutement des expatriés](#)

AEFE : résidents

- **à partir du mi-janvier 2015**, publication de la liste des postes sur le site de l'AEFE et sur les sites des établissements.
- **mi-février/fin février**, date limite de candidature (fixée par chaque établissement ou service de coopération et d'action culturelle (SCAC) non concerné par la procédure de saisie informatique ci-dessus.
- **du 12 au 18 mars 2015**, réunion des commissions consultatives paritaires locales de recrutement des résidents (CCPLA).
- les candidats à des postes de résidents en Espagne et au Maroc mais également à Madagascar, au Portugal, au Royaume-Uni et en Tunisie doivent **saisir en ligne** leurs candidatures sur un site commun dédié.

MLF et AFLEC

Dates non confirmées par la MLF. Consulter www.mlfmonde.org

- Saisie en ligne des dossiers de candidature sur le site internet de la MLF ou de l'AFLEC : **du 16 septembre au 30 octobre 2014**.
- Envoi des pièces justificatives numérisées à la MLF ou à l'AFLEC, **en novembre**
- Saisie des vœux jusqu'à **fin décembre 2014**

→Entretiens à la MLF à partir de mars **2015**, à l'AFLEC à partir de **janvier 2015**

[Lire la note du BO "candidature à un poste relevant de l'AEFE , de la MLF ou de l'AFLEC pour la rentrée 2015" du 28 août 2014](#)

COM

NOUVELLE-CALEDONIE ET WALLIS ET FUTUNA

→Date limite de transmission du dossier à l'IEN : **14 octobre 2014**

→[Lire a note du BO sur le recrutement en Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna](#)

POLYNESIE

→Date limite de transmission du dossier à l'IEN : **28 novembre 2014**

→[Lire la note du BO sur le recrutement en Polynésie](#)

PERMUTATIONS A MAYOTTE

→Attention, Mayotte étant devenu le 101^e département français, les mutations sur l'île intègrent le "régime commun" des permutations informatisées et d'Inéat/Exéat.

→Les personnels qui recevront une affectation à compter du 1er septembre 2015, pourront participer aux mouvements interdépartementaux ultérieurs dans les mêmes conditions que tous les autres demandeurs c'est-à-dire dès la 1ère année d'affectation à Mayotte. Ils garderont la possibilité de demander un retour sur leur département d'origine lorsqu'ils le souhaiteront. Attention, le régime indemnitaire varie sensiblement.

Pour tout complément d'information sur le recrutement

(procédures, statut, rémunérations...)

<http://www.snuipp.fr/Postuler-a-l-etranger-le>